

PRÉSIDENTE  
Le pôle communication

Paris, le 23 septembre 2019

## COMMUNIQUÉ

### ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE FRANCO-ALLEMANDE DU 23 SEPTEMBRE 2019

L'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA), constituée en mars dernier, s'est réunie ce jour, à Berlin, sous la Présidence de M. Wolfgang SCHAÜBLE, Président du Bundestag et M. Richard FERRAND, Président de l'Assemblée nationale.

Pour cette première session à Berlin, les parlementaires ont adopté à l'unanimité le règlement de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, ce qui marque ses débuts opérationnels. Dans la foulée, le premier vote commun des parlementaires français et allemands portait sur l'adoption de la résolution relative à la ratification du traité d'Aix-la-Chapelle que l'Assemblée nationale adoptera le 3 octobre.

L'Assemblée nationale votera également le 3 octobre prochain la ratification du traité d'Aix-la-Chapelle dans l'hémicycle.

Cette première réunion a également permis à l'Assemblée franco-allemande d'exercer son rôle de contrôle et d'évaluation des actions des exécutifs français et allemand tel que prévu par l'accord parlementaire. Les parlementaires ont ainsi auditionné le ministre allemand des Affaires étrangères M. Heiko MAAS et la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des affaires européennes Mme Amélie de MONTCHALIN en préparation du Conseil des ministres franco-allemand du 16 octobre prochain.

Enfin, un Groupe de travail sur les innovations de rupture et l'intelligence artificielle a vu le jour. Ce groupe de travail comporte 8 membres permanents issus du Bundestag allemand et 8 membres permanents issus de l'Assemblée nationale ; il présentera ses conclusions à l'Assemblée au plus tard lors de sa première réunion de l'année 2021.

Les Présidents FERRAND et SCHAÜBLE ont également abordé en réunion bilatérale le sujet de la protection des océans dans le prolongement du G7 parlementaire qui s'est tenu à Brest début septembre ainsi que le BREXIT. Ils ont exprimé le vœu que l'APFA se saisisse aussi des enjeux qui en découlent.

**CONTACT PRESSE :**

Christophe MALBRANQUE – 01 40 63 59 48

[presse.presidence@assemblee-nationale.fr](mailto:presse.presidence@assemblee-nationale.fr)